

Correspondance Etrangere.

Suite.

DE L'EXAMEN PHRENOLOGIQUE DU CRANE DE PEU M. TORY.

2.—Propensions Sociales.

A.—Amour : très peu, le défunt était incapable de ressentir des sentiments vifs d'affection, quoiqu'il affectât beaucoup d'en posséder, cela est d'accord avec sa bosse du secret qui le rendait trompeur et traître, il est certain qu'il n'aimait que par intérêt.

B.—Parenté : peu développée, il chérissait peu ses enfants, on en a un exemple frappant dans l'Union, enfant que le cerveau du défunt mit au monde—à peine vit-il le jour qu'il fut traité comme Vulcain dans la fable.

C.—Habitation : à peine perceptible, il s'attachait légèrement à une place, changeait sans cesse, s'il eût aimé sa patrie, il



ne serait pas venu déposer ses ossements dans une terre étrangère. Cependant il est des âmes charitables qui admireraient cette conduite vu qu'elles le loueraient pour avoir laissé son pays pour son bien-être, c'est-à-dire, pour le bien-être du pays.

D.—Adhésion : voyez habitation.

E.—Commandement : immense, il était plus César que l'empereur des deux Russes, d'une tyrannie insupportable et de cette arrogance lorsqu'au pouvoir que l'on découvre chez les parvenus aux petits-esprits.

F.—Approbation : moyen, il approuvait ce qui était à son avantage, son manque de libéralité et philanthropie (voyez son Amour) lui rendait détestable ce qui faisait le bien-général. Il s'approuvait beaucoup et se pensait audessus d'aucun reproche.

G.—Fermeté : peu prononcée; lorsque le pouvoir était contre lui, il était sans énergie, sans fermeté, on en a l'exemple dans l'élection du Dr. Béaubien; alors le défunt était enfoncé, il n'eut pas le courage moral de se montrer, il était ferme quand les autorités l'appuyaient.

H.—Conscience : pas du tout, cela s'accorde avec l'apparence que la glande pinéale (partie du cerveau que l'on dit être le siège de l'âme) offre à l'autopsie.

I.—Soumission : énorme; il était comme le misérable chien que l'on frappe et qui léche le pied qui l'a foulé.

J.—Bonté : effacé, bien certainement qu'il ne possédait pas un seul sentiment de générosité, pas même l'ombre de cette générosité qui porte l'homme à donner au pauvre les miettes qui tombent de sa table.

K.—Imitation : des diminutions incroyables je crus d'abord que c'était une malformation du crâne, tant la protubérance était énorme, le défunt n'était qu'un singe raisonnable, le terme est trop fort et trop poli, disons plutôt, un singe sans poil et sans queue, ou bien disons qu'il n'était qu'un perroquet sans plume et sans ailes, il imitait ses supérieurs en tout cette disposition était sans doute l'effet de l'énormité de son organe de la Soumission (I).

L.—Credulité assez prononcée il se croyait plus fort et plus terrible qu'il ne l'était en effet, (voyez ses organes d'Espérance et d'Approbation.)

(Les Facultés Intellectuelles au prochain numéro—vous n'en aurez pas long sur ce sujet, bon lecteur.)

La Morale ! La Morale !

Oh ! le méchant Charivari ! oh ! Pimpie ! s'écrient certaines personnes qui me font une morale outrée à propos de mon prétendu manque de morale; mais, une morale ! j'en suis tout surpris; je ne l'attendais pas de ces braves gens là, mais, que voulez-vous ? de nos temps chaque jour a son miracle. Savez-vous qui sont ceux qui me sermonnent, me font les gros yeux, me considèrent un second Voltaire, un second Piron ! les connaissez-vous ces moraliseurs qui se disent scandalisés, offusqués, enfoncés par mes terribles écrits immoraux, mes tirades indécentes ? Allons, je mets dix, vingt, trente, autant que vous voudrez, contre un que vous ne les connaissez pas; cela n'est pas étonnant car on n'espère jamais découvrir du blanc sur un nègre. Eh bien ! ces bonnes âmes qui se recrient, ainsi à tue-tête sont les Molsonniens... là n'est-ce pas un miracle, d'entendre faire la morale par eux ? cependant ils la font, et seureusement pardessus le marché. Ils sont indignés de mon opposition à la morale... de M. Viger, de L'Aurore, des Torys ! bien certainement que je n'aime pas cette morale là, car elle n'est pas de l'espèce qu'il nous faut, et voilà justement pourquoi je lui montre les dents et m'acharne à la combattre.

Vous avez maintenant l'effroyable faute que l'on me reproche, et cette faute est ma recommandation auprès des bons patriotes, je voulais en être trouvé coupable, aujourd'hui je lui suis : tant mieux. Si les moraliseurs de cette sorte se plaignent de moi, j'en suis fort content car leur amitié me jouerait le même joli tour qu'elle a joué à M. Viger qui est perdu par l'amitié que lui témoignent le Herald, M. Moffatt et leur

parti. Je crie peccavi avec joie, et je pécherai encore quoique j'aie mes foyers, mes pénates, et le jour dans le "GRAND MORAL !"

AVIS.

LIVRES D'ECOLE ET DE PIÉTÉ  
LES Soussignés ont l'honneur de prévenir MRS. les CURE'S et MARCHANDS de la campagne et le public en général, qu'ils ont en mains à leur Imprimerie, Grande Rue du Faubourg St. Laurent, No. 95; Maison voisine des deux Marchés, à droite en montant la Rue; plusieurs sortes de LIVRES D'ECOLE et de PIÉTÉ, et que plusieurs autres vont être achevés, très prochainement; et ils espèrent pouvoir, sous peu, fournir à leurs pratiques toutes les sortes de Livres d'Ecole en usage en ce Pays, vu qu'ils se proposent d'exploiter cette branche d'industrie sur une grande échelle et à des prix très modérés.

ROLLAND & THOMPSON.

MONTRÉAL, 10<sup>e</sup> MAI, 1844.

Le soussigné prend la liberté, d'informer ses amis et le public en général, qu'il a récemment ouvert un magasin au vieux Marché, près de la maison de Douane, où il remplira promptement tous ordres relatifs au nettoyage de hardes.

LOUIS BEAUFORT.

Montréal, 24 mai, 1844.

EDMOND CLEMENT, N. P.

RUE NOTRE DAME, No. 20S.

Bureau avec M. Martin, N. P.

BLANCS, pour les Cours de Circuits, idem pour les Cours des Commissaires, se trouvent à l'imprimerie de

LOUIS PERRAULT.

Rue St. Vincent, porte voi-

sine de Mr. Fabre.

Montreal, 17 Mai, 1844.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

RELIEURS.

RUE STE. THÉRÈSE, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. Starke et Cie. et Louis Perrault.

Montreal, 10 Mai, 1844.

CONDITIONS DU

CHARIVARI CANADIEN.

Ce Journal se publie deux fois par semaine, le Mardi et Vendredi matin, à raison de DEUX sous la feuille, ou 15 sous par mois pour la ville, et 2s 6d pour quatre mois pour la campagne, payables d'avance.

LISTES DES AGENTS POUR LE CHARIVARI.

MM. R. Cayer, Québec,

J. Lecour, Longueuil,

F. X. Labelle, Boucherville,

E. Prévéncher, Chambly,

Imprimé et publié par A. FORTIER, Rue des Commissaires, No. 33, près du Marché Neuf.